



001756

27 JUL 2015

DECISION

Le Directeur de l'Agence Urbaine d'Oujda,

Vu le Dahir portant Loi n° 1-93-51 du 22 Rebia I 1414 (10 septembre 1993) instituant les agences urbaines ;

Vu le Décret n° 2-93-67 du 04 Rebia II 1414 (21 septembre 1993) pris pour l'application du Dahir précité ;

Vu le Décret n° 2-97-361 du 27 JOUMADA II 1418 (30 octobre 1997) relatif aux agences urbaines de Laâyoune, Mèknes, Tétouan, Oujda, Safi-El Jadida, Kénitra-Sidi Kacem, Settat et Taza ; tel qu'il a été modifié par le Décret n° 2-99-713 du 20 Jomada II 1420 (1er Octobre 1999) ;

Vu le décret n° 581. 13. 2 du 25 Cabane 1432 (4 juillet 2013) portant nomination de M. Mounir YAHIAOUI en qualité du Directeur de l'Agence Urbaine d'Oujda à compter du 4 juillet 2013,

Vu le règlement provisoire régissant le personnel de l'Agence Urbaine d'Oujda ;

Vu la circulaire de Monsieur le Chef du Gouvernement n° 24/2012 du 22 octobre 2012 relative aux procédures de recrutement dans les établissements et entreprises publics ;

Vu la loi cadre de l'Agence Urbaine d'Oujda au titre de l'exercice 2015 ;

Vu les nécessités de service ;

Décide

Article 1 : L'Agence Urbaine d'Oujda organisera un concours pour le recrutement des profils suivants (03 postes):

Profil	Nombre de postes	Date du concours
Architecte ou Ingénieur Topographe (Cadre supérieur)	1	21 septembre 2015
Technicien en urbanisme et architecture (Haute Maîtrise)	2	22 septembre 2015

Article 2 : Le concours est ouvert aux candidats remplissant les conditions suivantes :

- Etre de nationalité marocaine ;
- Agé de 45 ans au plus ;
- Titulaire d'un diplôme d'architecte ou d'ingénieur topographe ;
- Titulaire d'un diplôme de technicien en urbanisme et architecture.

Article 3 : Toute candidature sera accompagnée :

- D'une demande manuscrite ;
- D'un curriculum vitae détaillé ;
- D'une lettre de motivation pour occuper les dits postes ;
- D'une copie certifiée conforme des diplômes obtenus ;
- D'une copie de la CIN.
- L'autorisation de l'administration d'origine si le candidat est un fonctionnaire ;

Article 4 : Le concours se déroulera comme suit :

Il sera procédé à une présélection des dossiers de candidature sur la base des conditions indiquées aux articles 2 et 3 et des fiches de postes en annexes.





MINISTÈRE DE L'URBANISME
ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE
AGENCE URBAINE D'OUDJA

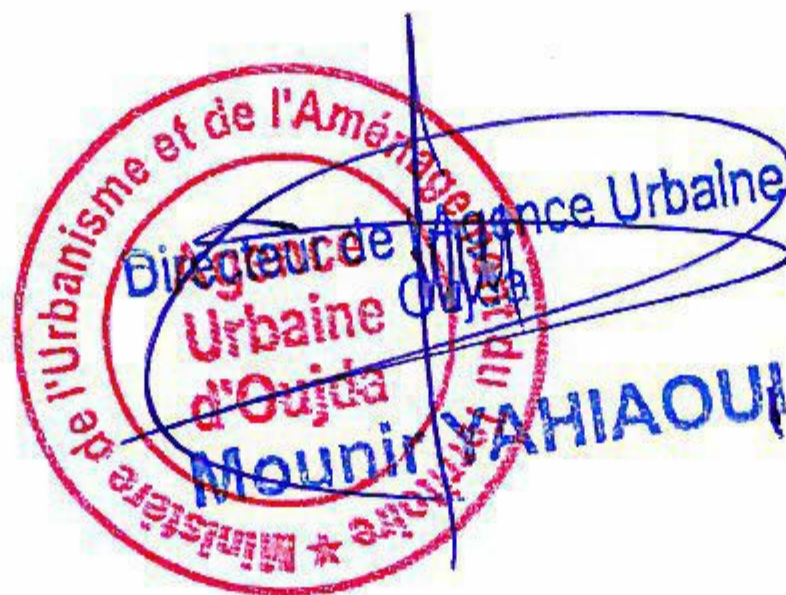
Les candidats présélectionnés seront convoqués pour passer le concours selon le calendrier cité à l'article 1 et qui comprend :

- Une épreuve écrite de deux heures portant sur les missions du poste à occuper ;
- Une épreuve orale pour évaluer les compétences techniques et managériales des candidats admis à l'épreuve écrite.

Article 5 : Les dossiers de candidature doivent être déposés ou transmis au service du personnel de l'AUTO, sous pli fermé, au plus tard le 31 août 2015 à 16 h.

Article 6 : Cette décision sera publiée aux sites web suivants :

- www.emploi-public.ma;
- www.auo.org.ma





Fiche de Poste : Technicien en urbanisme et architecture

Profil :

Technicien en urbanisme et architecture.

Compétences requises :

- Connaissance des lois, réglementations et procédures régissant l'urbanisme et l'architecture ;
- Connaissances des normes applicables en matière de planification et gestion urbaines (normes architecturales, normes urbaines, grille d'équipements, règlement de voirie ... etc) ;
- Avoir des connaissances sur les procédures d'instruction des demandes d'autorisation de construire, de lotir, morceler ou créer des groupes d'habitation ;
- Maîtrise de l'outil informatique et des logiciels en relation avec l'urbanisme et l'architecture.

Qualités personnelles :

- Savoir communiquer ;
- Esprit d'écoute, d'analyse et de synthèse ;
- Rigueur et sens de l'organisation ;
- Capacité d'intégration et de travail en équipe ;
- Sens de confidentialité ;
- Sens de l'observation.

Missions principales :

Le titulaire de poste sera notamment chargé de :

- Assurer l'instruction des dossiers relatifs aux demandes d'autorisations de construire, de lotir, morceler ou créer des groupes d'habitations ainsi que la pré-instruction le cas échéant ;
- Participer aux réunions des commissions d'examen des demandes d'autorisation de construire, de lotir, morceler ou créer des groupes d'habitations ;
- Participer aux commissions de contrôle du respect de la réglementation des plans d'aménagement et la vérification de la conformité des projets de constructions, de lotissements, de morcellements et groupes d'habitations par rapport aux plans autorisés.





Fiche de Poste : Ingénieur Topographe

Profil :

Ingénieur Topographe.

Compétences requises :

- Avoir une maîtrise de la topographie et des processus de production des documents cartographiques;
- Avoir une maîtrise des travaux topographiques en matière de planification et de gestion urbaine;
- Avoir des connaissances sur la réglementation en vigueur en matière d'urbanisme, des travaux topographiques, de planification et de gestion urbaine;
- Avoir des connaissances sur les normes régissant la construction et l'aménagement (normes topographiques, normes urbaines, grille d'équipement...);
- Avoir une maîtrise de la cartographie numérique et SIG (autocad, covadis, arcgis, mapinfo....);
- Maîtrise de l'outil informatique.

Qualités personnelles :

- Savoir communiquer;
- Esprit d'écoute, d'analyse et de synthèse;
- Rigueur et sens de l'organisation;
- Capacité d'intégration et de travail en équipe;
- Sens de confidentialité;
- Sens de l'observation.

Missions principales :

Le titulaire de poste sera notamment chargé de:

- Suivi des études cartographiques et photogrammétriques nécessaires à l'élaboration des documents d'urbanisme;
- L'établissement et la mise à jour des cartes, des fichiers fonciers et des enquêtes parcellaires;
- l'élaboration et le suivi des notes de renseignements;
- L'élaboration et le suivi des documents d'urbanisme et des études générales;
- L'élaboration et le suivi des études topographiques et cartographiques;
- La gestion et le contrôle des documents photogrammétriques;
- La réalisation des études foncières.





Fiche de Poste : Architecte

Profil :

Architecte.

Compétences requises :

- Avoir des connaissances dans les domaines de l'urbanisme, de l'architecture et de l'aménagement ;
- Avoir des connaissances sur les différentes études d'urbanisme et d'aménagement ;
- Avoir des connaissances sur la réglementation en vigueur notamment en matière de construction d'urbanisme et d'architecture ;
- Avoir des connaissances sur les procédures d'instruction des demandes d'autorisation de construire, de lotir, morceler ou créer des groupes d'habitation ;
- Maîtrise de l'outil informatique (autocad, archicad....).

Qualités personnelles :

- Savoir communiquer ;
- Esprit d'écoute, d'analyse et de synthèse ;
- Rigueur et sens de l'organisation ;
- Capacité d'intégration et de travail en équipe ;
- Sens de confidentialité ;
- Sens de l'observation.

Missions principales :

Le titulaire de poste sera notamment chargé de :

- L'instruction des dossiers de projets de construction, de lotissement, de morcellement et de création de groupes d'habitations ;
- La représentation de l'Agence dans les commissions chargées de l'instruction des projets de construction et de lotissement dans le cadre des guichets uniques et des commissions provinciales ;
- La pré-instruction des dossiers (petits et grands projets) ;
- La participation aux commissions de contrôles des chantiers ;
- L'élaboration et le suivi d'élaboration des documents d'urbanisme et des études générales ;
- L'exécution de l'ensemble des tâches relevant de la planification et la gestion urbaines.

